

République du Bénin

*Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

CABINET DU RECTEUR



Abomey-Calavi, le *18 décembre 2020*

N° *5533*-20/UAC/SG/VR-AA/CeGIC/SA *mf*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi invite expressément les étudiants de la deuxième année et troisième année de Licence et ceux des cycles Master et Doctorat à aller retirer et faire valider leurs fiches de préinscription pour le compte de l'année académique 2020-2021 dans les centres de validation installés sur tous les campus relevant de l'UAC **au plus tard le vendredi 29 janvier 2021, délai de rigueur.**

Par ailleurs, les nouveaux bacheliers sélectionnés à titre de boursiers, partiellement payant ou bénéficiaires d'aide universitaire doivent se rendre, **sans délai**, dans les mêmes centres pour la validation de leurs inscriptions.

Il compte sur la promptitude des uns et des autres pour remplir à temps cette formalité académique afin d'éviter les encombrements de dernières minutes.



Professeur Maxime da CRUZ